

RCS : LE PUY
Code greffe : 4302

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LE PUY atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2001 B 00057
Numéro SIREN : 434 731 097
Nom ou dénomination : VELFOR EMBALLAGE

Ce dépôt a été enregistré le 21/02/2022 sous le numéro de dépôt B2022/000603

Désignation de l'entreprise : SASU VELFOR EMBALLAGE Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12
 Adresse de l'entreprise : ROUTE DU VELAY 43500 ST PAL EN CHALENCON Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 43473109700011 Néant *

				Exercice N clos le.		N-1		
				3 0 0 6 2 0 2 1		3 0 0 6 2 0 2 0		
		Brut	Amortissements, provisions	Net	Net			
		1	2	3	4			
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Capital souscrit non appelé (I)	AA						
	Frais d'établissement	AB		AC				
	Frais de développement	CX		CQ				
	Concessions, brevets, droits similaires	AT		AG				
	Fonds commercial (1)	AH	500 000	AI	500 000	500 000		
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	28 150	AK	27 739	411	2 261	
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM				
	Terrains	AN		AO				
	Constructions	AP		AQ				
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	4 179 231	AS	3 724 047	455 185	469 617	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles	AT	491 539	AU	364 469	127 070	134 216	
	Immobilisations en cours	AV		AW				
	Avances et acomptes	AX		AY				
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT			
		Autres participations	CU	9 082	CV		9 082	9 082
	Créances rattachées à des participations	BB		BC				
	Autres titres immobilisés	BD		BE				
	Prêts	BF		BG				
	Autres immobilisations financières*	BH	74 341	BI		74 341	69 699	
	TOTAL (II)	BJ	5 282 344	BK	4 116 255	1 166 089	1 184 874	
STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	1 012 093	BM		1 012 093	1 016 012	
	En cours de production de biens	BN		BO				
	En cours de production de services	BP		BQ				
	Produits intermédiaires et finis	BR	659 212	BS		659 212	486 329	
	Marchandises	BT		BU				
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	431	BW		431	8 123	
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	2 509 175	BY	10 596	2 498 580	1 955 793	
DIVERS	Autres créances (3)	BZ	838 514	CA		838 514	647 738	
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC				
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE				
	Disponibilités	CF	274 769	CG		274 769	593 405	
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	82 126	CI		82 126	55 640	
	TOTAL (III)	CJ	5 376 321	CK	10 596	5 365 725	4 763 041	
	Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
Primes de remboursement des obligations (V)		CM						
Ecarts de conversion actif* (VI)		CN						
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	10 658 664	IA	4 126 851	6 531 813	5 947 915	

Renvois : (1) Dont droit au bail (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes (3) Part à plus d'un an : CR 12 175

Clause de réserve de propriété : Immobilisations Stocks Créances

Attestation de présentation des comptes ISONIS
 Copie Certifiée Conforme à l'original.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Général Quatre

Désignation de l'entreprise : SASU VELFOR EMBALLAGE

Néant *

		Exercice N	Exercice N-1		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :1...500...000.....)	DA	1 500 000	1 500 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	150 000	150 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> BI)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants* <input type="checkbox"/> EJ)	DG	920 000	670 000	
	Report à nouveau	DH	6 990	9 851	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	371 182	502 139	
	Subventions d'investissement	DJ	34 135	38 402	
	Provisions réglementées *	DK	35 926		
	TOTAL (I)	DL	3 018 234	2 870 392	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		10 100	
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR		10 100	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	95 986	94 779	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI)	DV	209 345	199 442	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	53 450	47 570	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	1 686 502	1 105 669	
	Dettes fiscales et sociales	DY	654 240	867 648	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
Autres dettes	EA	812 458	752 313		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	1 600		
TOTAL (IV)	EC	3 513 580	3 067 422		
Ecarts de conversion passif *	(V)	ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	6 531 813	5 947 915		
RENOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB			
	(2) Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC		
		Ecart de réévaluation libre	ID		
		Réserve de réévaluation (1976)	IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	3 473 895	3 043 564		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SASU VELLEOR EMBALLAGE		Exercice N				Total	Exercice (N-1)	
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires				
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC		
	Production vendue	} biens*	FD	8 642 275	FE	1 245 678	FF	9 887 953
			} services*	FG	573 495	FH	2 145	FI
	Chiffres d'affaires nets*	FJ		9 215 769	FK	1 247 823	FL	10 463 592
	Production stockée*					FM	172 883	
	Production immobilisée*					FN	91 816	
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	122 767	
	Autres produits (1) (11)					FQ	11	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	10 851 068
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	4 417 954	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	3 919	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	3 160 415	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	133 833	
	Salaires et traitements*					FY	1 777 683	
	Charges sociales (10)					FZ	530 880	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	} - dotations aux amortissements*				GA	216 521
			} - dotations aux provisions				GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	9 564
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	
	Autres charges (12)						GE	10 647
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	10 251 854	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	599 215	
opérations et communs	Bénéfice attribué ou perte transférée*					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré*					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	57	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
Total des produits financiers (V)						GP	57	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	7 320	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
Total des charges financières (VI)						GU	7 320	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(7 320)	
- RÉSULTAT COURANT AVANT IMP TS (I - II III - IV V - VI)						GW	591 895	

Désignation de l'entreprise : SASU VELFOR EMBALLAGE		Néant <input type="checkbox"/> *			
		Exercice N	Exercice N-1		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	32 237	10 743	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	806 267	4 267	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	10 100	216 900	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	848 604	231 910	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	26 836	230 269	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	802 000		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG	35 926		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	864 762	230 269	
- RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(16 158)	1 641	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	89 882	157 643	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	114 673	91 538	
TOTAL DES PRODUITS (I III V VII)		HL	11 699 673	10 896 189	
TOTAL DES CHARGES (II IV VI VIII IX X)		HM	11 328 490	10 394 051	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	371 182	502 139	
REVENUS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO			
	(2) Dont {	produits de locations immobilières	HY		
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG		
	(3) Dont {	- Crédit bail mobilier *	HP	290 832	297 777
		- Crédit bail immobilier	HQ		
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH			
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ			
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK			
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX			
	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC			
	(6ter) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD			
	(9) Dont transferts de charges	A1	100 878	117 742	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2			
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3				
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4				
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6	obligatoires A9				
	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8	dont cotisations Madelin A7			
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)		Exercice N			
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
Cf état annexe		864 762	848 604		
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N			
		Charges antérieures	Produits antérieurs		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2052.

Désignation de l'entreprise: SASU VELFOR EMBALLAGE		Néant		*						
CADRE A		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations				
						Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement		TOTAL I	CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II	KD	528 150	KE		KF		
CORPORELLES	Terrains			KG		KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants L9	KJ		KK		KL		
		Sur sol d'autrui	Dont Composants M1	KM		KN		KO		
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions *		Dont Composants M2	KP		KQ		KR		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants M3	KS	4 003 627	KT		KU	977 604	
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements aménagements divers *		KV	407 038	KW		KX	9 490	
		Matériel de transport *		KY	14 000	KZ		LA	5 500	
		Matériel de bureau et mobilier informatique		LB	53 011	LC		LD	2 500	
		Emballages récupérables et divers *		LE		LF		LG		
	Immobilisations corporelles en cours		LH		LI		LJ			
	Avances et acomptes		LK		LL		LM			
	TOTAL III		LN	4 477 677	LO		LP	995 094		
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		8G		8M		8T			
	Autres participations		8U	9 082	8V		8W			
	Autres titres immobilisés		IP		IR		IS			
	Prêts et autres immobilisations financières		IT	69 699	IU		IV	4 642		
	TOTAL IV		LQ	78 781	LR		LS	4 642		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		OG	5 084 608	OH		OJ	999 736			
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence		
		par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence				Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice		
		à poste 1		à poste 2		à poste 3		à poste 4		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement		TOTAL I	IN	CØ		DØ		D7	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II	IO	LV		LW	528 150	IX	528 150
CORPORELLES	Terrains		IP	LX	LY		LZ			
	Constructions	Sur sol propre	IQ	MA	MB		MC			
		Sur sol d'autrui	IR	MD	ME		MF			
	Inst. gales, agencets et am. des constructions		IS	MG	MH		MI			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT	MJ	MK	802 000	ML	4 179 231	4 179 231	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencets, aménagements divers		IU	MM	MN	416 528	MO	416 528	
		Matériel de transport		IV	MP	MQ	19 500	MR	19 500	
		Matériel de bureau et informatique, mobilier		IW	MS	MT	55 511	MU	55 511	
		Emballages récupérables et divers *		IX	MV	MW		MX		
	Immobilisations corporelles en cours		MY	MZ	NA		NB			
Avances et acomptes		NC	ND	NE		NF				
TOTAL III		IY	NG	NH	802 000	NI	4 670 771	4 670 771		
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ	OØ	M7		OØ			
	Autres participations		IØ	OØ	OY	9 082	OZ	9 082		
	Autres titres immobilisés		II	2B	2C		2D			
	Prêts et autres immobilisations financières		I2	2E	2F	74 341	2G	74 341		
	TOTAL IV		I3	NJ	NK	83 423	2H	83 423		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		I4	OØ	OØ	802 000	OØ	5 282 344	5 282 344		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Attestation de présentation des comptes

ISONIS

(ne pas reporter le montant des centimes)

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Capital Quatre

Formulaire obligatoire (article 55 A
du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SASU VELFOR EMBALLAGE

Néant *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement		TOTAL I		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles		TOTAL II		PE	25 889	PF	1 850	PH	27 739
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA	3 534 011	QB	190 036	QC	3 724 047
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD		QE	284 888	QF	19 542	QG	304 429
	Matériel de transport	QH		QI	4 495	QJ	3 463	QK	7 959
Autres immobilisations corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL		QM	50 451	QN	1 631	QO	52 082
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
	TOTAL III	QU		QV	3 873 844	QW	214 671	QX	4 088 516
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)		ØN		ØP	3 899 734	ØQ	216 521	ØR	4 116 255

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel		
Frais établissement		M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6	
TOTAL I									
Autres immob. incorporelles		N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1	
TOTAL II									
Terrains		Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6	
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4	
	Inst. gales agenc et am des const	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2	
Inst. techniques mat. et outillage		T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9	
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales agenc am divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7	
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3	
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1	
TOTAL III		X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8	
Frais d'acquisition de titres de participations		NL			NM			NO	
TOTAL IV									
Total général (I+II+III+IV)		NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV	
Total général non venant (NP + NQ + NR)		NW							
			Total général non venant (NS + NT + NU)	NY			Total général non venant (NW - NY)	NZ	

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*		Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler				Z9	Z8
Primes de remboursement des obligations				SP	SR

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Attestation de présentation des comptes

ISONIS

PB

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DECLARANT

Capital Quatre

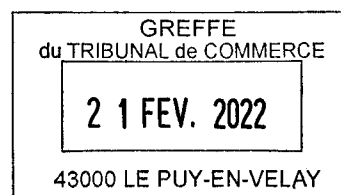
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4			
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC			
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)*	3U	TD	TE	TF			
	Provisions pour hausse des prix (1)*	3V	TG	35 926	TH	35 926		
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO			
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6			
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies II du CGI)	IJ	IK	IL	IM			
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR			
	TOTAL I	3Z	TS	35 926	TT	35 926		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D			
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H			
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M			
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S			
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W			
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A			
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E			
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K			
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER			
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U			
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	10 100	5W	10 100	5Y		
	TOTAL II	5Z	10 100	TV	10 100	TX		
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C	6D		
		- corporelles	6E	6F	6G	6H		
		- titres mis en équivalence	02	03	04	05		
		- titres de participation	9U	9V	9W	9X		
		- autres immobilisations financières (1)*	06	07	08	09		
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S			
	Sur comptes clients	6T	32 484	6U	21 888	6W	10 596	
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X		6Y	6Z	7A		
	TOTAL III	7B	32 484	TY	21 888	UA	10 596	
	TOTAL GÉNÉRAL (I II III)	7C	42 584	UB	35 926	UC	31 988	UD
Dont dotations et reprises	- d'exploitation		UE	UF	21 888			
	- financières		UG	UH				
	- exceptionnelles		UJ	35 926	UK	10 100		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.					10			

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au C.G.I.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

VELFOR EMBALLAGE
Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle
Capital social : 1 500 000 €
Siège social : Route du Velay
43 500 SAINT PAL EN CHALENCON
R.C.S. LE PUY : B 434.731.097



PROCES VERBAL DES DECISIONS DE L'ACTIONNAIRE UNIQUE
EN DATE DU 23 DECEMBRE 2021

Le Jeudi 23 Décembre 2021, à 8 heures 30 au siège social de la société VELFOR PLAST, Route du Velay à SAINT PAL EN CHALENCON (43500)

L'Actionnaire Unique, la Société VELFOR PLAST SA, représentée par Monsieur Pierre BRUN, a statué sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Rapport de gestion du Président sur l'activité de la société et sur les comptes de l'exercice clos le 30 juin 2021 ;
- Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 30 juin 2021 ;
- Rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article L. 225-38 du Nouveau Code de Commerce ;
- Approbation desdits comptes et conventions
- Quitus au Président et au Commissaire aux Comptes
- Affectation du résultat
- Modification des statuts (durée du mandat du Président) ;
- Questions diverses

Le soussigné :

- M. Pierre BRUN représentant la Société VELFOR PLAST S.A. dont le siège social est à SAINT PAL EN CHALENCON (Haute-Loire) Route du Velay au capital de 2 175 963 € et immatriculée au RCS du Puy sous le n° B 300.419.462, porteur des 1 500 000 actions composant le capital social,

APRES AVOIR EXPOSE

- Qu'il est l'actionnaire unique de la société dont le capital social est divisé en 1 500 000 actions
- Qu'il a pris connaissance des documents suivants :
 - Rapport du Président
 - Rapport du Commissaire aux Comptes
 - Texte des projets de résolutions

PB

EST CONVENU DE PRENDRE LES RESOLUTIONS SUIVANTES

PREMIERE RESOLUTION

L'actionnaire unique, après avoir entendu la lecture des rapports du Président et du Commissaire aux Comptes (rapport général et rapport spécial) et après avoir pris connaissance des comptes annuels de l'exercice clos le 30 juin 2021, approuve les rapports et les comptes sans restriction ni réserve.

DEUXIEME RESOLUTION

L'actionnaire unique donne quitus au Président de sa gestion pour ledit exercice.

TROISIEME RESOLUTION

L'actionnaire unique, sur proposition du Président, décide d'affecter le bénéfice net comptable de l'exercice clos le 30 juin 2021 de 371 182,16 € de la manière suivante :

BENEFICE DE L'EXERCICE	371 182,16 €
Auquel s'ajoute le report à nouveau.....	6 990,04 €
 BENEFICE DISTRIBUABLE	 378 172,20 €
- Aux dividendes :	180 000,00 €
- Aux autres réserves :	190 000,00 €
- Au compte de report à nouveau créateur :	8 172,20 €

Les dividendes seront mis en paiement au 28 décembre 2021.

L'actionnaire unique prend acte que les distributions de dividendes au titre des trois derniers exercices ont été les suivantes :

Exercice 2017/2018 : 540 000,00 € soit 0,36 € par action.
Exercice 2018/2019 : 300 000,00 € soit 0,20 € par action.
Exercice 2019/2020 : 255 000,00 € soit 0,17 € par action.

QUATRIEME RESOLUTION

Conformément à l'article 227-10 alinéa 4 du Code de Commerce, il est indiqué que, pour la période du 1^{er} juillet 2020 au 30 juin 2021, aucune nouvelle convention n'est intervenue avec une autre société du groupe.

CINQUIEME RESOLUTION

L'Actionnaire Unique décide de modifier l'article 12 A des statuts de la manière suivante :

Ancienne rédaction :

JB

La société est dirigée par un président, personne physique ou morale, actionnaire ou non de la Société. Toutefois, le Président doit être choisi parmi les associés faisant partie du groupe majoritaire.

Le président est nommé par décision des actionnaires pour une durée de six exercices.

Le premier président est M. Pierre BRUN – de nationalité française – né le 1^{er} mai 1947 au PUY EN VELAY (Haute-Loire) – demeurant Route de l'Étang 43500 SAINT PAL EN CHALENCON

Il déclare accepter ses fonctions par la signature des présents statuts, es qualité.

En cas de décès, démission ou empêchement du Président d'exercer ses fonctions d'une durée supérieure à 90 jours, il est pourvu à son remplacement par décision collective des actionnaires. Le Président remplaçant est désigné pour le temps restant à courir du mandat de son prédécesseur.

Nouvelle rédaction :

La société est dirigée par un président, personne physique ou morale, actionnaire ou non de la Société. Toutefois, le Président doit être choisi parmi les associés faisant partie du groupe majoritaire.

Le président est nommé par décision des actionnaires pour une durée indéterminée.

Le premier président est M. Pierre BRUN – de nationalité française – né le 1^{er} mai 1947 au PUY EN VELAY (Haute-Loire) – demeurant Route de l'Étang 43500 SAINT PAL EN CHALENCON

Il déclare accepter ses fonctions par la signature des présents statuts, es qualité.

En cas de décès, démission ou empêchement du Président d'exercer ses fonctions d'une durée supérieure à 90 jours, il est pourvu à son remplacement par décision collective des actionnaires. Le Président remplaçant est désigné pour le temps restant à courir du mandat de son prédécesseur.

L'Actionnaire Unique confirme la décision prise en date du 16 décembre 2020 aux termes de laquelle il était décidé de désigner en qualité de Président, la société VELFOR PLAST – Route du Velay – 43500 SAINT PAL DE CHALENCON en remplacement de Monsieur Pierre BRUN.

SIXIEME RESOLUTION

L'actionnaire unique confère au porteur de copies ou extraits certifiés conformes des présentes, tous pouvoirs pour faire tous dépôts et publicités et accomplir toutes formalités légales et administratives

VELFOR PLAST SA

Représentée par Monsieur Pierre BRUN



Copie Certifiée Conforme à l'original



PB

VELFOR EMBALLAGE
Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle
Capital social : 1 500 000 €
Siège social : Route du Velay
43500 SAINT PAL EN CHALENCON
R.C.S. LE PUY : B 434.731.097

**RAPPORT DU PRESIDENT A L'ACTIONNAIRE UNIQUE
SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2021**

Monsieur l'Actionnaire Unique,

Nous avons l'honneur de vous présenter, conformément aux prescriptions légales et réglementaires, notre rapport sur les opérations de l'exercice clos le 30/06/2021 ainsi que tous les comptes et le bilan dudit exercice soumis à votre approbation.

Votre commissaire aux comptes vous donnera dans son rapport toutes informations quant à la régularité des comptes qui vous sont présentés.

De notre côté, nous sommes à votre disposition pour vous donner toutes précisions et tous renseignements complémentaires qui pourraient paraître opportuns.

Nous reprenons ci-après, successivement, les différentes informations prévues par la réglementation.

1/ ACTIVITE ET RESULTATS DE LA SOCIETE

Pour situer l'activité de notre société, au cours de l'exercice écoulé, nous soulignons au début de ce rapport, que notre compte de résultat présente les caractéristiques suivantes :

- Le total des produits de l'exercice s'est élevé à 11 699 673 €
- Le total des charges de l'exercice s'est élevé à 11 328 490 €

Le chiffre d'affaires hors taxes s'est élevé à la somme de 10 463 592 € contre 10 563 982 € au titre de l'exercice précédent, soit une diminution de 0,95%.

Il convient d'ajouter à cette somme les produits suivants :

- Production stockée :	172 883 €
- Production immobilisée :	91 816 €
- Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges :	122 767 €
- Autres produits :	11 €

Les produits d'exploitation se sont élevés en conséquence à la somme de 10 851 068 €.

Les charges d'exploitation se sont élevées à la somme de 10 251 854 € et comprennent les postes suivants :

- Achats de matières premières et autres approvisionnements : 4 417 954 €

- Variation de stock :	3 919 €
- Autres achats et charges externes :	3 160 415 €
- Impôts, taxes et versements assimilés :	133 833 €
- Salaires et traitements :	1 777 683 €
- Charges sociales :	530 880 €
- Dotations aux amortissements :	216 521 €
- Autres charges :	10 647 €

Le résultat d'exploitation est en conséquence un produit de 599 215 €, soit 5,73% du chiffre d'affaires hors taxes, contre un produit de 750 422 € au titre de l'exercice précédent.

Les charges financières se sont élevées à la somme de 7 320 €.

En conséquence, notre résultat courant avant impôts est un produit de 591 895 €, soit 5,66% du chiffre d'affaires hors taxes.

Il convient de signaler un résultat exceptionnel qui est une charge de 16 158 €, une charge de 89 882 € au titre de l'intéressement et un impôt sur les sociétés de 114 673 €.

Le résultat net comptable se solde par un bénéfice d'un montant de 371 182 €, soit 3,55 % du chiffre d'affaires hors taxes.

2/ SITUATION FINANCIERE

Le bilan au 30 juin 2021 fait ressortir un total de capitaux propres de 3 018 234 € contre 2 870 392 € au 30 juin 2020.

Les dettes totales s'élèvent à 3 513 580 € contre 3 067 422 € au 30 juin 2020.

3/ PRESENTATION DES COMPTES

Au cours de l'assemblée, nous vous présenterons plus en détail le compte de résultat et le bilan que nous soumettrons à votre approbation.

4/ AFFECTATION DES RESULTATS

Nous vous proposons d'affecter le bénéfice net comptable de l'exercice s'élevant à la somme de 371 182,16 € de la manière suivante :

BENEFICE DE L'EXERCICE	371 182,16 €
Auquel s'ajoute le report à nouveau.....	6 990,04 €
BENEFICE DISTRIBUABLE	378 172,20 €
- Aux dividendes :	180 000,00 €
- Aux autres réserves :	190 000,00 €
- Au compte de report à nouveau créditeur :	8 172,20 €

A l'issue de l'opération, le compte de capitaux propres de la société s'établira ainsi :

- Capital social	:	1 500 000 €
- Réserve légale	:	150 000 €
- Autres réserves	:	1 110 000 €
- Report à nouveau créditeur	:	8 172 €
- Subventions d'investissement	:	34 135 €
- provisions réglementées	:	35 926 €
Situation nette	:	2 838 234 €

5/ PERSPECTIVES DE L'EXERCICE EN COURS

Pour l'exercice ouvert le 1^{er} juillet 2021, notre société prévoit un chiffre d'affaires en progression par rapport à l'exercice 2020/2021.

Le chiffre d'affaires devrait continuer de se développer dans le secteur médical et dans le secteur agro alimentaire.

6/ EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DURANT L'EXERCICE

Un investissement de 851 000 € a été réalisé avec l'acquisition d'une thermoformeuse RDK80 pour 802 000 € et d'un préchauffeur pour 49 000 €.

7/ EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Aucun évènement important n'est survenu depuis la clôture de l'exercice.

8/ EVOLUTION PREVISIBLE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

Globalement, l'activité de notre société devrait continuer de progresser dans les années à venir grâce au secteur médical, au secteur agro alimentaire dans lesquels nous avons développé des produits et des services.

9/ ACTIVITE DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT (article L 232-1 alinéa 2 du Code de Commerce) :

Au cours de l'exercice clos le 30 juin 2021, la société a eu une activité de recherche qui a donné lieu à la comptabilisation d'une provision de 8 393 € au titre du Crédit Impôt Innovation.

10/ INDICATIONS SUR LES DELAIS DE PAIEMENT

Conformément aux dispositions des articles L.441-14 et D.441-4-I du code de commerce, nous vous informons que l'outil de gestion de la Société n'est pas en mesure de donner les délais de paiement de nos fournisseurs et de nos clients en indiquant le nombre et le montant total des factures reçues et émises non réglées au 30 juin 2021 et la ventilation de ce montant par tranche de retard.

11/ INDICATIONS COMPLEMENTAIRES

Nous vous informons :

- Que les comptes ont été établis selon les mêmes formes et méthodes d'évaluation conformes aux dispositions en vigueur, que pour l'exercice précédent.
- Qu'aucune prise de participation n'a été réalisée dans une société ayant son siège social sur le territoire de la République Française.
- Que les comptes ne prennent en charge aucune dépense non déductible fiscalement de la nature de celles visées à l'article 39-4 du C.G.I.
- Que les distributions de dividendes au titre des trois derniers exercices clos ont été les suivantes :
Exercice 2017/2018 : 540 000,00 € soit 0,36 € par action.
Exercice 2018/2019 : 300 000,00 € soit 0,20 € par action.
Exercice 2019/2020 : 255 000,00 € soit 0,17 € par action.
- Que la société VELFOR PLAST S.A. facture des prestations de management général dont le montant pris en charge dans les comptes de l'exercice est de 510 000 € et des prestations des services commerciaux pour un montant de 584 928,41 € au titre de l'exercice 2020/2021.
- Que la société VELFOR PLAST S.A., Président, exerce par ailleurs les mandats ou fonctions suivants dans d'autres sociétés :
 - . E.U.R.L. Velfor Industrie : Gérant
 - . S.A.S. Velfor Conditionnement : Président
 - . S.A.S.U. Créaplast : Président
 - . S.A.S.U. Lider : Président
 - . S.A.S.U. Amandis : Président

12/ CONVENTIONS REGLEMENTEES


Conformément à l'article 227-10 alinéa 4 du Code de Commerce, il est indiqué que, pour la période du 1^{er} juillet 2020 au 30 juin 2021, aucune nouvelle convention n'est intervenue avec une autre société du groupe.

13/ CONCLUSIONS

Nous nous sommes efforcés de vous donner un aperçu d'ensemble de l'activité de la société au cours de l'exercice écoulé ; nous espérons que vous voudrez bien approuver les résolutions qui vous sont proposées, tant en ce qui concerne les comptes, qu'en ce qui concerne la gestion.

Le Président

*Copie Certifiée Conforme
à l'original..*





VELFOR EMBALLAGE


Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle

Route de Velay

43500 SAINT PAL DE CHALENCON

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 juin 2021

Copie Certifiée Conforme


VELFOR EMBALLAGE

Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle

Route de Velay

43500 SAINT PAL DE CHALENCON

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 juin 2021

A l'Associée unique de la société VELFOR EMBALLAGE,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société VELFOR EMBALLAGE relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

FB



Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} juillet 2020 à la date d'émission de notre rapport.

JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VÉRIFICATIONS SPÉCIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associée unique.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D.441-6 du Code de commerce ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion. En conséquence, nous ne pouvons attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels.

RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

FR



Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;



- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Dijon, le 8 décembre 2021

Le Commissaire aux Comptes

Exco Socodec

Signé électroniquement le 08/12/2021 par
Olivier Gallezot

Olivier GALLEZOT

BILAN ACTIF

ACTIF	Exercice N 30/06/2021 12			Exercice N-1 30/06/2020 12	Ecart N / N-1	
	Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
Capital souscrit non appelé (I)						
Immobilisations incorporelles						
Frais d'établissement						
Frais de développement						
Concessions, brevets et droits similaires						
Fonds commercial (1)	500 000		500 000	500 000		
Autres immobilisations incorporelles	28 150	27 739	411	2 261	1 850	81.84
Avances et acomptes						
Immobilisations corporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel et outillage	4 179 231	3 724 047	455 185	469 617	14 432	3.07
Autres immobilisations corporelles	491 539	364 469	127 070	134 216	7 145	5.32
Immobilisations en cours						
Avances et acomptes						
Immobilisations financières (2)						
Participations mises en équivalence						
Autres participations	9 082		9 082	9 082		
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières	74 341		74 341	69 699	4 642	6.66
Total II	5 282 344	4 116 255	1 166 089	1 184 874	18 785	1.59
Stocks et en cours						
Matières premières, approvisionnements	1 012 093		1 012 093	1 016 012	3 919	0.39
En-cours de production de biens						
En-cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis	659 212		659 212	486 329	172 883	35.55
Marchandises						
Avances et acomptes versés sur commandes	431		431	8 123	7 692	94.69
Créances (3)						
Clients et comptes rattachés	2 509 175	10 596	2 498 580	1 955 793	542 786	27.75
Autres créances	838 514		838 514	647 738	190 776	29.45
Capital souscrit - appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement						
Disponibilités	274 769		274 769	593 405	318 636	53.70
Charges constatées d'avance (3)	82 126		82 126	55 640	26 486	47.60
Total III	5 376 321	10 596	5 365 725	4 763 041	602 684	12.65
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
Primes de remboursement des obligations (V)						
Ecarts de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	10 658 664	4 126 851	6 531 813	5 947 915	583 899	9.82

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

0-
12 175

ISONIS

FB

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N		Exercice N-1		Ecart N/N-1	
		30/06/2021	12	30/06/2020	12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 1 500 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	1 500 000		1 500 000			
	Réserves						
	Réserve légale	150 000		150 000			
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées	920 000		670 000		250 000	37.31
	Autres réserves						
	Report à nouveau	6 990		9 851		2 861	29.04
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	371 182		502 139		130 957	26.08
	Subventions d'investissement	34 135		38 402		4 267	11.11
	Provisions réglementées	35 926				35 926	
Total I	3 018 234		2 870 392		147 841	5.15	
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées						
	Total II						
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges			10 100		10 100	100.00
	Total III			10 100		10 100	100.00
	DETTES FINANCIÈRES						
DETTES (I)	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires	92 463		91 792		671	0.73
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	3 523		2 987		536	17.94
	Concours bancaires courants	209 345		199 442		9 903	4.97
	Emprunts et dettes financières diverses						
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	53 450		47 570		5 879	12.36
	DETTES D'EXPLOITATION						
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 686 502		1 105 669		580 832	52.53
	Dettes fiscales et sociales	654 240		867 648		213 409	24.60
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes	812 458		752 313		60 145	7.99
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (I)	1 600				1 600	
	Total IV	3 513 580		3 067 422		446 158	14.55
	Ecart de conversion passif (V)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		6 531 813		5 947 915		583 899	9.82

(I) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

3 473 895 3 043 564

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/06/2021 12			Exercice N-1 30/06/2020 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens	8 642 275	1 245 678	9 887 953	9 981 804	93 852	0.94	
Production vendue de services	573 495	2 145	575 640	582 177	6 538	1.12	
Chiffre d'affaires NET	9 215 769	1 247 823	10 463 592	10 563 982	100 390	0.95	
Production stockée			172 883	181 109	353 992	195.46	
Production immobilisée			91 816	123 659	31 843	25.75	
Subventions d'exploitation			122 767	157 660	34 894	22.13	
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			11	31	20	65.34	
Autres produits							
Total des Produits d'exploitation (I)			10 851 068	10 664 223	186 845	1.75	
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements			4 417 954	4 238 711	179 244	4.23	
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)			3 919	71 811	67 892	94.54	
Autres achats et charges externes *			3 160 415	3 049 368	111 048	3.64	
Impôts, taxes et versements assimilés			133 833	126 193	7 640	6.05	
Salaires et traitements			1 777 683	1 676 701	100 982	6.02	
Charges sociales			530 880	482 271	48 609	10.08	
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			216 521	219 407	2 885	1.32	
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				9 564	9 564	100.00	
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions							
Autres charges			10 647	39 776	29 128	73.23	
Total des Charges d'exploitation (II)			10 251 854	9 913 801	338 053	3.41	
I - Résultat d'exploitation (I-II)			599 215	750 422	151 207	20.15	
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1	
	30/06/2021	12	30/06/2020	12
			Ecart N / N-1	
			Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)			57	100.00
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V			57	100.00
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	7 320	800	6 520	814.88
Intérêts et charges assimilées (4)				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	7 320	800	6 520	814.88
2. Résultat financier (V-VI)	7 320	744	6 576	884.43
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	591 895	749 678	157 783	21.05
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	32 237	10 743	21 494	200.08
Produits exceptionnels sur opérations en capital	806 267	4 267	802 000	NS
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	10 100	216 900	206 800	95.34
Total VII	848 604	231 910	616 694	265.92
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	26 836	230 269	203 433	88.35
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	802 000		802 000	
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	35 926		35 926	
Total VIII	864 762	230 269	634 493	275.54
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	16 158	1 641	17 799	NS
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	89 882	157 643	67 761	42.98
Impôts sur les bénéfices (X)	114 673	91 538	23 135	25.27
Total des produits (I+III+V+VII)	11 699 673	10 896 189	803 483	7.37
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	11 328 490	10 394 051	934 440	8.99
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	371 182	502 139	130 957	26.08
	290 832	297 777		

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

Attestation de présentation des comptes

ISONIS

F.B.

SASU VĚLFOR EMBALLAGE

ROUTE DU VELAY

43500 ST PAL EN CHALENCON

ANNEXE DU 01/07/2020 AU 30/06/2021

ISONIS

109 RUE VICTOR HUGO

42700 FIRMINY

04 77 10 17 80

P.B.

ANNEXE

Exercice du 01/07/2020 au 30/06/2021

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 6 531 813.37 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 10 463 592.37 Euros et dégageant un bénéfice de 371 182.16 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/07/2020 au 30/06/2021.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

L'épidémie de Covid 19 a continué d'affecter les activités économiques et commerciales au plan mondial. Cette situation a bien sûr eu des impacts sur notre activité, sans du tout remettre cependant en cause la continuité d'exploitation.

La société a continuellement adapté ses dispositions mises en oeuvre pour respecter les décisions prises par les autorités pour limiter la propagation du virus et assurer la protection de ses salariés. Des mesures ont également été prises, avec le recours au dispositif de chômage partiel, report des échéances de crédit Bail.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/07/2020 au 30/06/2021

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	528 150		
TOTAL	528 150		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	4 003 627		977 604
Installations générales agencements aménagements divers	407 038		9 490
Matériel de transport	14 000		5 500
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	53 011		2 500
TOTAL	4 477 677		995 094
Autres participations	9 082		
Prêts, autres immobilisations financières	69 699		4 642
TOTAL	78 781		4 642
TOTAL GENERAL	5 084 608		999 736

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			528 150	528 150
TOTAL			528 150	528 150
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		802 000	4 179 231	4 179 231
Installations générales agencements aménagements divers			416 528	416 528
Matériel de transport			19 500	19 500
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			55 511	55 511
TOTAL		802 000	4 670 771	4 670 771
Autres participations			9 082	9 082
Prêts, autres immobilisations financières			74 341	74 341
TOTAL			83 423	83 423
TOTAL GENERAL		802 000	5 282 344	5 282 344

ANNEXE

Exercice du 01/07/2020 au 30/06/2021

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	25 889	1 850		27 739
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	3 534 011	190 036		3 724 047
Installations générales agencements aménagements divers	284 888	19 542		304 429
Matériel de transport	4 495	3 463		7 959
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	50 451	1 631		52 082
TOTAL	3 873 844	214 671		4 088 516
TOTAL GENERAL	3 899 734	216 521		4 116 255

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	1 850				
Instal.techniques matériel outillage indus.	190 036				
Instal.générales agenc.aménag.divers	19 542				
Matériel de transport	3 463				
Matériel de bureau informatique mobilier	1 631				
TOTAL	214 671				
TOTAL GENERAL	216 521				

Etat des provisions

Provisions réglementées	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Hausse des prix		35 926			35 926
TOTAL		35 926			35 926

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Autres provisions pour risques et charges	10 100		10 100		
TOTAL	10 100		10 100		

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	32 484		21 888		10 596
TOTAL	32 484		21 888		10 596
TOTAL GENERAL	42 584	35 926	31 988		46 522
Dont dotations et reprises d'exploitation exceptionnelles		35 926	21 888	10 100	

ANNEXE

Exercice du 01/07/2020 au 30/06/2021

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	74 341	0	74 341
Clients douteux ou litigieux	12 715	0	12 715
Autres créances clients	2 496 460	2 496 460	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	965	965	
Taxe sur la valeur ajoutée	67 384	67 384	
Autres impôts, taxes et versements assimilés	33 784	33 784	
Débiteurs divers	736 381	736 381	
Charges constatées d'avance	82 126	82 126	
TOTAL	3 504 156	3 417 100	87 056

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	3 570	3 570		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	92 416	52 731	29 158	10 527
Emprunts et dettes financières divers	3 108	3 108		
Fournisseurs et comptes rattachés	1 686 502	1 686 502		
Personnel et comptes rattachés	310 150	310 150		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	153 757	153 757		
Taxe sur la valeur ajoutée	110 786	110 786		
Autres impôts taxes et assimilés	79 546	79 546		
Groupe et associés	206 237	206 237		
Autres dettes	812 458	812 458		
Produits constatés d'avance	1 600	1 600		
TOTAL	3 460 130	3 420 445	29 158	10 527
Emprunts souscrits en cours d'exercice	51 000			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	155 172			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	1.0000	1 500 000			1 500 000

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Nature	Montant des éléments			Global	Montant de la dépréciation
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport		
Branche activité VELF PLAST		500 000		500 000	
Total		500 000		500 000	

La durée d'utilisation du fonds est illimitée. Un test de dépréciation a été réalisé conformément aux nouvelles dispositions instaurées par le règlement N°2015-06. Ce test n'a mis en évidence aucun indice de perte de valeur.

ANNEXE

Exercice du 01/07/2020 au 30/06/2021

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

	Valeurs	Taux d'amortissement
LOGICIELS	16 000	33.33
LICENCE	12 150	33.33

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Agencements et aménagements	Linéaire	10 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	10 ans

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.
Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du "premier entré premier sorti".
Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Evaluation des produits et en cours

(PCG Art. 831-2)

Les produits et en cours de production ont été évalués à leur coût de production. Les charges indirectes de fabrication ont été prises en compte sur la base des capacités normales de production de l'entreprise, à l'exclusion de tous coûts de sous activité et de

ANNEXE

Exercice du 01/07/2020 au 30/06/2021

stockage.

Dépréciation des stocks

(PCG 831-2/3.2 et 831-2/6)

Les stocks et en cours ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	2 924
Autres créances	51 139
Total	54 063

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	3 570
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	179 315
Dettes fiscales et sociales	456 287
Autres dettes	13 163
Total	652 334

ANNEXE

Exercice du 01/07/2020 au 30/06/2021

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance		Montant
Charges d'exploitation		82 126
Total		82 126
Produits constatés d'avance		Montant
Produits financiers		1 600
Total		1 600

Eléments relevant de plusieurs postes au bilan

(Code du Commerce Art. R 123-181)

Postes du bilan	Montant concernant les entreprises		Montant des dettes ou créances représentées par un effet de commerce
	liées	avec lesquelles la société a un lien de participation	
Créances clients et comptes rattachés	251 961		
Autres créances	28 954		
Emprunts et dettes financières diverses	206 327		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	422 936		

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

	Charges financières	Produits financiers
Total	7 320	

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 10300 euros, décomposés de la manière suivante :

- honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes

ANNEXE

Exercice du 01/07/2020 au 30/06/2021

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

Engagements donnés

Engagements en matière de pensions		116 429
Autres engagements donnés :		2 039 608
CREDIT BAIL MOBILIER	1 240 313	
EN COURS FACTOR	799 295	
Total (1)		2 156 037

Engagements reçus

Crédit bail

(Code monétaire et financier R 313-14)

Nature	Terrains	Constructions	Instal. Matériel et Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine			2 579 340		2 579 340
Redevances payées					
- cumuls exercices antérieurs			1 207 681		1 207 681
- exercice			300 687		300 687
Total			1 508 368		1 508 368
Redevances restant à payer					
- à un an au plus			344 215		344 215
- entre 1 et 5 ans			615 130		615 130
- à plus de 5 ans			194 425		194 425
Total			1 153 770		1 153 770
Valeur résiduelle					
- à un an au plus			10 480		10 480
- entre 1 et 5 ans			15 313		15 313
Total			25 793		25 793
Montant en charge sur l'exercice			290 832		290 832

ANNEXE

Exercice du 01/07/2020 au 30/06/2021

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

	Dirigeants	Autres	Provisions
Pensions et indemnités assimilées		116 429	
Indemnités de départ à la retraite et indemnités pour			

Hypothèses retenues :

- méthode de calcul retenue : méthode rétrospective prorata temporis
- départ à la retraite à l'âge de 67 ans à l'initiative du salarié
- taux de revalorisation des salaires : 1.1 %
- taux de rotation du personnel : - 10 % pour catégorie Ouvriers
 - 3 % pour catégorie Employés
 - 1 % pour catégorie Cadres
- taux d'actualisation : 1.1%
- taux de charges patronales : - 35 % pour catégorie Ouvriers et Employés
 - 45% pour catégorie Cadres

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels		
- PRODUIT DE CESSION	802 000	775
- QP DE SUB	4 267	777
- REGUL DIVERSES	32 237	771/772
- REPRISE PROV LITIGE PARTICIPAT	10 100	78750100
Total	848 604	
Charges exceptionnelles		
- VNC	802 000	675
- PENALITES	26	6712
- REGULARISATIONS DIVERSES	26 810	6718/672
- DOTATIONS AUX PROVISIONS REGLE	35 926	6873
Total	864 762	